

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue publiquement le 30 juin 2026 à 11 h 30, dans la salle des délibérations du conseil municipal, située au 1386, rue Dumouchel, Sainte-Adèle, Province de Québec, à laquelle sont présents les membres du conseil suivants formant le quorum :

Madame Nadine Brière	Mairesse
Madame Audrey Joly	Conseillère du district 1
Madame Arielle Beaudin	Conseillère du district 2
Monsieur Pierre Léveillé	Conseiller du district 3
Monsieur Alexandre Charbonneau	Conseiller du district 5
Monsieur André Lamarche	Conseiller du district 6

Madame la conseillère Marie-Hélène Vigeant est absente pour toute la durée de la séance.

Sont également présentes la directrice générale et la greffière adjointe et archiviste.

La mairesse déclare la séance ouverte à 11 h 30 et s'adresse au public.

RÉSOLUTION NO. 2026-281

Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 30 juin 2026

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE : Mme Audrey Joly

POUR : Madame Audrey Joly
Madame Arielle Beaudin
Monsieur Pierre Léveillé
Monsieur Alexandre Charbonneau
Monsieur André Lamarche

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil adopte l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 30 juin 2026.

RÉSOLUTION NO. 2026-282

Autorisation de signature – Transaction et quittance – Fin d'emploi

ATTENDU QUE la Ville de Sainte-Adèle et l'employé concerné par l'entente de fin d'emploi ont convenu des modalités de son départ ;

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER : M. Pierre Léveillé

POUR : Madame Nadine Brière
Madame Audrey Joly
Madame Arielle Beaudin
Monsieur Pierre Léveillé
Monsieur Alexandre Charbonneau
Monsieur André Lamarche

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil accepte les dispositions de l'entente de fin d'emploi et autorise madame la mairesse et la directrice générale à signer le document de transaction et quittance ;

QUE le Service de trésorerie soit autorisé à procéder selon les dispositions de la présente résolution.



COMMUNICATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL AU PUBLIC

Aucune.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune.

RÉSOLUTION NO. 2026-283

Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER : M. André Lamarche

POUR : Madame Audrey Joly
 Madame Arielle Beaudin
 Monsieur Pierre Léveillé
 Monsieur Alexandre Charbonneau
 Monsieur André Lamarche

ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ

QUE la séance soit levée à 11 h 32.

Madame Nadine Brière
Mairesse

Me Audrey Sénécal
Directrice générale adjointe
Greffière et Directrice des Services juridiques